

## CONVENTION COLLECTIVE DE PREVOYANCE : L'ADHESION

**Vous avez PLUS de 50 agents**

**Vous n'avez pas donné mandat au CDG pour intégrer l'appel d'offre**

**J'aimerais adhérer  
au 01/01/2025**

**Vous ne serez pas contactés, merci de vous rapprocher du service assurances du CDG pour toutes informations complémentaires**

Toutefois en première intention, votre adhésion étant subordonnée à l'accord de TERRITORIA MUTUELLE, préalable à toute intégration au contrat, vous trouverez ci-dessous le lien vers le fichier EXCEL qui devra être renseigné afin de permettre l'analyse de votre sinistralité par l'assureur.

=> [fichier de sinistralité](#)

Service assurances  
03 26 69 99 16  
[prevoyance@cdg51.fr](mailto:prevoyance@cdg51.fr)